

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 10 juin 2025 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

3945 #34, route 337

Objet de la demande de dérogation mineure 2025-0030 :

La demande de dérogation mineure 2025-0020 visant à :

- Permettre l'implantation d'un gazebo fermé (pavillon de piscine) sur un terrain individuel de camping alors que la réglementation le proscrit.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce vendredi 23 mai 2025.

(signé)

Nathalie Girard

Directrice générale et greffière-trésorière